



Guide de planification pour club 2020-2021



Sujet : « Rétablir le monde avec l'optimisme »

But

Depuis sa mise en œuvre en 1928, le Concours d'art oratoire détient le record de longévité de tous les programmes parrainés par Optimist International. Conçu pour les jeunes, le concours leur permet d'acquérir de l'expérience en art oratoire et leur donne l'occasion de participer à une compétition pour l'obtention d'une bourse d'études postsecondaires.

Financement

Les bourses d'études pour les Concours d'art oratoire Optimistes sont financées par les dons des membres, lesquels sont versés à la Fondation Optimist International et la Fondation Optimiste des enfants canadiens. Il est essentiel que tous les membres comprennent l'importance que revêt le soutien des Fondations en vue que le financement des concours puisse continuer. Assurez-vous de reconnaître les Fondations et tous les membres qui font un don pour les bourses d'études. Sans eux, il n'y aurait pas de bourses d'études!

Concours à l'échelon du club

Les clubs doivent tenir des concours de type mixte.

Championnat mondial d'art oratoire

Les districts peuvent inscrire un concurrent au Concours régional et au Championnat mondial d'art oratoire qui auront lieu au cours du mois de juillet de l'année 2021 à la Saint Louis University à Saint-Louis au Missouri.

Veillez encourager les clubs et les membres de votre district à trouver des fonds pour le gagnant de district et son accompagnateur afin qu'ils puissent être présents au Championnat mondial d'art oratoire d'Optimist International.

Tous les gagnants de district sont encouragés à concourir en personne à un endroit désigné dans le cadre du Championnat mondial d'art oratoire.

Comment s'inscrire

Les jeunes intéressés préparent un exposé de 4 à 5 minutes sur le thème imposé qu'ils livreront dans le cadre du concours du club Optimiste de leur localité. Les essais sont évalués à l'échelon du club, de la zone, de la région, si nécessaire, et finalement du district. Les clubs et les districts peuvent permettre aux concurrents de participer par l'entremise d'une diffusion en direct. Il n'y a pas d'âge minimal.

Critères d'admissibilité

Le concours est ouvert aux participants âgés de moins de 19 ans à partir du 1er octobre de l'année Optimist en cours (du 1er octobre au 30 septembre) et qui n'ont pas encore terminé leurs études secondaires ou l'équivalent, y compris les Étudiants de cégeps au Québec, Canada. Il n'y a pas de minimum l'âge.

Nombre minimum de participants

À l'échelle du club, un nombre minimum de participants n'est pas requis. Lorsqu'il n'est pas possible d'avoir au moins 3 concurrents à l'échelon de la zone ou de la région, de deux choses l'une :

- Envoyer les gagnants au prochain échelon du concours.
- Regrouper les concours de zone ou de région.

Échéance du concours

Après avoir été informé des dates de la tenue des concours de zone et de district, le président du comité de club fixe la date du concours de club. Le président du comité du Concours d'art oratoire de district en collaboration avec le lieutenant-gouverneur fixe la date du concours de zone en s'assurant de le tenir avant la date du concours de district. Le président du comité de district détermine la date du Concours d'art oratoire de district. **L'échéance du district pour soumettre les noms des lauréats et leurs formulaires est fixée au 15 mai 2021.**



Guide de planification pour club 2020-2021



Sujet : « Rétablir le monde avec l'optimisme »

Prix

Les bourses d'études décernées aux élèves qui résident aux États-Unis et dans les Antilles sont en devises américaines et pour les étudiants qui résident au Canada, les bourses d'études sont décernées en argent canadien.

À l'échelon du club – médaille.

Les clubs peuvent décerner des récompenses pécuniaires par gagnant du Concours d'art oratoire, en plus des médailles officiels. À l'échelon du club, et à son entière discrétion, ces prix peuvent prendre la forme d'une bourse d'études, d'une obligation d'épargne ou d'un prix en argent. Veuillez communiquer avec la Fondation Optimiste des enfants canadiens pour établir une bourse d'études.

* Avertissement - Les clubs qui prévoient décerner aux élèves gagnants des prix sous forme d'obligations d'épargne ou en argent doivent tout d'abord consulter l'association provinciale qui coordonne les activités et les compétitions scolaires afin de déterminer si le versement de tels prix peut conduire à la suppression du statut amateur du récipiendaire. Si un élève perd son statut amateur, il se pourrait qu'il ne puisse participer à des compétitions sportives ou activités collégiales.

À l'échelon de la zone et de la région – plaque.

Des certificats peuvent être conçus pour la zone ou le district et des gabarits sont disponibles sur www.optimiste.org.

À l'échelon du district – plaque et bourse d'études

Le district doit commander les plaques directement de Shumsky aux États-Unis et dans les Antilles et d'Ansell's au Canada. Le montant des bourses d'études peut varier. **Les concours de districts doivent être mixtes** et offrent chacun des montants suivants : 2500 \$, 1500 \$ et 1000\$. Les districts qui choisissent d'augmenter le financement des bourses d'études ou de financer des bourses d'études supplémentaires devront gérer ces fonds par le truchement d'autres ressources.

Optimist International ne se chargera pas de l'attribution de bourses d'études, quelles qu'elles soient, qui ne sont pas financées par les Fondations Optimist International.

Les districts seront responsables de la tenue des dossiers et de l'attribution des fonds et des bourses d'études. Les districts choisiront peut-être de garder les fonds supplémentaires dans des comptes de district ou de les confier aux Fondations d'Optimist International.

Les particuliers et les clubs qui font des dons seront reconnus à vie pour des dons qui serviront à l'augmentation ou à l'ajout de bourses d'études. Les Fondations traiteront les demandes des districts pour que les fonds de bourses d'études leur soient retournés. Les demandes doivent être faites par écrit et préciser le genre de bourse d'études et le montant.

Les Fondations n'attribueront pas les bourses d'études et n'émettront pas les chèques aux récipiendaires des bourses d'études ou à leurs établissements d'enseignement.

Championnat mondial/régional

Les bourses d'études sont octroyées à chaque gagnant régional en devises américaines (en devises canadiennes dans le cas d'un récipiendaire canadien) au montant d'au moins 5000 \$.

De plus, des bourses d'études de 15 000 \$, 10 000 \$, 5000\$ seront offertes aux champions du monde remportant la première place, la deuxième place et la troisième place, respectivement. Une bourse d'études additionnelle peut être offerte aux participants par la Saint Louis University, et ce, à sa discrétion.

Chaque gagnant régional et chaque champion du monde recevront un certificat de participation. Le discours du champion du monde qui remportera la première place sera présenté aux délégués du congrès international.



Guide de planification pour club 2020-2021



Sujet : « Rétablir le monde avec l'optimisme »

Critères d'évaluation et fonctions

On doit retenir les services de trois jurés compétents qui ne connaissent pas les concurrents. À l'échelon du club, les jurés peuvent être des membres Optimistes. À tous les autres échelons du concours, les jurés ne peuvent pas être des membres Optimistes. Ils devraient être compétents dans le domaine de l'art de s'exprimer.

Considérez pour ce poste d'anciens concurrents du Concours d'art oratoire, des enseignants retraités en débats, en discours ou en art dramatique et des dirigeants d'entreprises de la collectivité. Ayez toujours un juré de remplacement en cas d'urgence. Les jurés sont également des membres potentiels, n'oubliez donc pas de les inviter à devenir membres.

Le président du comité du Concours d'art oratoire remet à chaque juré le formulaire d'évaluation et un exemplaire des règlements et les passe en revue avec chaque juré avant la journée du concours. Les jurés ne doivent jamais comparer ou discuter entre eux de leurs impressions des concurrents ou des points accordés.

Chaque juré doit noter les concurrents séparément sans consulter les autres jurés et les Optimistes. Exception faite du président de comité du Concours d'art oratoire, personne n'est autorisé à prendre connaissance des pointages attribués aux concurrents.

Chronométrateurs

Il faut nommer un chronométrateur. Cette personne peut être un membre Optimiste (mais il est suggéré de ne pas faire appel à un membre Optimiste dans la mesure du possible).

Le chronométrateur est responsable de noter la durée de chaque discours et les points de pénalité, si nécessaire, comme l'omission d'annoncer le thème officiel ou d'identifier verbalement toute citation telle que notée sur la copie papier du discours, et doit inscrire le total des points de pénalité sur sa feuille de pointage. Le chronométrateur aura besoin du formulaire officiel, d'un stylo, d'un chronomètre et d'un exemplaire du discours de chaque concurrent. La feuille de pointage, dûment remplie, du chronométrateur est remise au président du comité du concours qui inscrira les pointages sur la feuille maîtresse de chaque concurrent.

Traiter une contestation

Un sergent d'armes devrait être assigné comme personne-ressource pour les cas de contestation et avoir en sa possession fiches et stylos à distribuer au besoin. Quiconque veut contester doit lever la main après la fin du discours et avant que le concurrent suivant commence son exposé.

Le sergent d'armes remet à cette personne une fiche ainsi qu'un crayon ou un stylo. La personne y inscrit les raisons motivant sa contestation. Le sergent d'armes reprend la fiche, une fois remplie. On répète l'exercice, au besoin, pour toute personne qui souhaite loger une contestation.

Le président du comité du concours recueille les contestations avant de quitter la salle pour compiler les pointages. Il en prend connaissance, une à la fois, et rend une décision. Les jurés seront alors avisés de toute modification apportée à leurs pointages. Cette façon de procéder permet aux concurrents de livrer leur discours sans être interrompus ou gênés. Quant à la personne qui loge la contestation, il lui est possible de décrire en détail ses motivations. On évite ainsi toute distraction ou discussion en public.

Liste de contrôle de documents à fournir par le club pour chaque gagnant

- Formulaire d'inscription
- Exemplaire du formulaire de candidature de l'étudiant
- Exemplaire du discours
- Exemplaire de l'acte de naissance ou du passeport
- Exemplaire de l'évaluation de l'étudiant pour le concours à l'échelon du club.



Guide de planification pour club 2020-2021



Sujet : « Rétablir le monde avec l'optimisme »

Concours à l'échelon de la zone

Les concours de zone ont lieu aux dates et endroits choisis par le district. Le président du comité des concours de zone sera nommé par le district et supervisé par le président du comité du Concours d'art oratoire de district. Lorsqu'il n'est pas possible d'avoir au moins 3 concurrents à l'échelon de la zone, de deux choses l'une:

- Envoyer les gagnants au prochain échelon du concours.
- Regrouper les concours de zone et de région.

Après le concours de zone

Le président du comité du concours de zone doit :

- Annoncer à l'auditoire les noms des lauréats et leur remettre leurs plaques.
- Soumettre au président de comité du Concours d'art oratoire de région (le cas échéant) ou de district :
 - Formulaire d'inscription de zone, de région ou de district
 - Exemple de formulaire de candidature de l'étudiant
 - Exemple de discours
 - Exemple de l'acte de naissance ou du passeport
 - Exemple de l'évaluation de l'étudiant pour le concours à l'échelon du club

Concours à l'échelon de la région

Les concours régionaux sont optionnels pour les districts de onze zones ou plus. Cet échelon vise à réduire le bassin de concurrents à 20 élèves. Le président du comité du concours de région doit :

- Annoncer à l'auditoire les noms des lauréats et leur remettre leurs plaques.
- Soumettre au président de comité du Concours d'art oratoire de district :
 - Formulaire d'inscription de zone, de région ou de district
 - Exemple de formulaire de candidature de l'étudiant
 - Exemple de discours
 - Exemple de l'acte de naissance ou du passeport
 - Exemple de l'évaluation de l'étudiant pour le concours à l'échelon du club.



Guide de planification pour club 2020-2021



Sujet : « Rétablir le monde avec l'optimisme »

Les étapes du concours d'art oratoire dans le district.

Le président du comité du Concours d'art oratoire de district est responsable de toutes les étapes des Concours d'art oratoire dans le district.

Toutes les compétitions de district doivent être organisées par des Optimistes uniquement et cette responsabilité ne peut être déléguée à des groupes de l'extérieur.

Avant la tenue du concours de district

La direction du district fixe la date et l'endroit de la tenue du concours de district. Si l'on doit tenir des concours préliminaires aux échelons des districts ou des régions, l'administration du district décidera du moment et des endroits, qui peuvent être différents du lieu où se tiendra le concours de district.

1. Revoir la trousse d'information reçue d'Optimist International.
2. Être prêt à répondre aux demandes sur l'endroit où les étudiants devront se rendre au sein du district pour participer au concours. Optimist International fera parvenir une liste de tous les présidents de comité de district à chaque demande. Vous pourriez demander à un individu de communiquer avec un autre président de comité de district. Optimist International fournira une liste de tous les présidents de comité de district; ainsi vous pourrez transmettre toute demande qui ne concerne pas votre district.
3. Aviser Optimist International sur l'endroit où participera le gagnant de district dans le cadre du Championnat mondial/régional; sur place ou à distance.
4. Communiquer avec TOUS les clubs des districts et transmettre l'information au sujet du concours d'art oratoire. Encouragez les clubs qui ne tiennent pas un concours de soutenir les efforts d'autres clubs, soit financièrement ou en apportant leur aide.
5. Déterminer les clubs qui tiennent un Concours d'art oratoire et les encourager à communiquer avec Optimist International pour des renseignements sur la trousse du programme. Les informer de toute révision de programme ou de règlements, s'il y a lieu. Leur mentionner les dates du concours. Aviser également les lieutenants- gouverneurs de district sur les dates du concours.
6. Déterminer les clubs qui ne tiennent actuellement pas de Concours d'art oratoire, mais qui souhaiteraient le faire.
7. Transmettre à Optimist International le nom des clubs qui souhaitent tenir le concours et qui ont demandé de l'aide et du matériel pour promouvoir le projet.
8. Réserver trois jurés non Optimistes et s'assurer que ces derniers, que le chronométreur et que tous les autres sont au courant des dates du concours de district.
9. Déterminer les fonds disponibles, lesquels pourraient permettre au gagnant de district de se rendre à Saint-Louis pour participer au Championnat mondial/régional sur place.
10. Si les fonds ne permettent pas au gagnant de compétitionner à Saint-Louis, commencer immédiatement à planifier où le gagnant de district devra se rendre pour livrer son discours à distance dans le cadre du Championnat mondial/régional.
11. Préparer une présentation pour l'assemblée de district du premier trimestre.
12. Commander une plaque pour le gagnant de district auprès de Shumsky ou Ansell's. Préparer tous les certificats requis.

Liste de vérification le jour de la tenue du concours de district

Rendez-vous tôt sur les lieux du concours et assurez- vous :

1. que le nombre de sièges soit suffisant
2. que vous ayez un podium ou un lutrin (il est suggéré d'installer un marchepied)
3. que le microphone fonctionne
4. que les prix s'y trouvent
5. que les certificats ou plaques sont présentés à tout district qui parraine ou donateur au programme.



Guide de planification pour club

2020-2021

Sujet : « Rétablir le monde avec l'optimisme »



Assurez-vous de reconnaître les parrains et les donateurs!

1. que la caméra vidéo (facultatif) est installée dans un endroit convenable
2. que les adjoints sont conscients de leurs responsabilités
3. que le sergent d'armes soit conscient de ses responsabilités relatives aux contestations (voir les lignes directrices)
4. que la séance d'information avec les concurrents ait lieu
5. que la réunion pour revoir les directives avec les jurés ait lieu (il est fortement suggéré que les juges soient les mêmes pour les concours des filles et des garçons)
6. que les concurrents participent au tirage au sort de lettres afin de déterminer l'ordre d'entrée de scène

Une fois que tous les concurrents ont livré leur discours :

1. les jurés et le chronométreur totalisent les pointages de chaque concurrent, signent leurs feuilles de pointage et les remettent au président du comité du concours
2. le président du comité du concours se retire pour prendre connaissance des contestations, rendre une décision sur chacune, et vérifier les pointages
3. Dévoilement des lauréats et remise des prix aux lauréats et on annonce la date et l'endroit de la tenue du Championnat mondial/régional
4. on présente les jurés et le chronométreur
5. on prend amplement de photos à joindre aux communiqués de presse émis après le concours
6. on demande au détenteur de la première place de signer tous les documents requis pour le concours régional, et ce, avant de quitter les lieux.

Après le concours de district

1. Annoncer à l'auditoire les noms des lauréats et leur remettre leurs plaques.
2. Voir à ce que les gagnants inscrivent leurs numéros d'assurance sociale/NAS dans le formulaire de renseignements sur le lauréat. Il faut indiquer le numéro d'assurance sociale/NAS des gagnants de district afin d'assurer le suivi adéquat des bourses d'études auprès des collèges et universités.
3. Voir à ce que le gouverneur de district signe chacun des formulaires de renseignements sur le lauréat.
4. Informer Optimist International si votre gagnant participera au Championnat mondial sur place ou à distance.

Soumettre pour chaque gagnant :

- Formulaire d'inscription de zone, de région ou de district
- Formulaire de renseignements sur le concurrent pour le championnat régional/mondial
- Exemple du formulaire de candidature de l'étudiant
- Exemple du discours
- Exemple de l'acte de naissance ou du passeport
- Exemple de l'évaluation de l'étudiant pour le concours à l'échelon du club Envoyer le tout à :

Optimist International Programmes

5205, boul. Métropolitain Est Montréal, QC H1R 1Z7

Ou par télécopieur au 514-721-1104



Concours 2020-2021 d'art oratoire

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom :

Adresse :

Ville, province, code postal :

Téléphone :

Courriel :

Date de naissance (jj/mm/aaaa) :

Âge au moment de l'inscription :

Avez-vous participé à un autre Concours d'art oratoire Optimiste au cours de la présente année scolaire?

Oui Non

Entente du concurrent : *J'ai pris connaissance des règlements du concours et j'accepte de me soumettre à toutes ces exigences.*

Signature du concurrent

Date (jj/mm/aaaa) :

Autorisation d'un parent ou du tuteur : *J'accorde à mon enfant/pupille la permission de participer à ce concours*

Lien de parenté :

Signature du parent ou tuteur :

Date (jj/mm/aaaa) :

Je soussigné _____ accorde à Optimist International la permission d'utiliser une photographie de mon fils ou de ma fille aux fins de leurs relations publiques. Le club Optimiste et Optimist International peuvent utiliser la photographie dans toute publication comme bon leur semble.

Nom du club Optimiste parrain :

Numéro du club Optimiste parrain :



Concours 2020-2021 d'art oratoire

RÈGLEMENTS DU CONCOURS D'ART ORATOIRE DESTINÉS AUX CONCURRENTS

Règlements officiels

Première section — Règlements généraux

1. Le Concours d'art oratoire d'Optimist International commence à l'échelon du club pour se poursuivre à l'échelon de la zone et se clôt par le championnat mondial.
2. Les concurrents doivent s'inscrire par le truchement d'un club Optimiste de la localité.
3. Chaque concurrent doit remplir le formulaire d'inscription officiel et le soumettre au président de comité du concours du club parrain.
4. Le district doit tenir un concours mixte.
5. Aucun concours de zone, de région ou de district ne devrait avoir moins de 3 ou plus de 20 concurrents.
6. Optimist International se réserve le droit de modifier le texte de tout discours prononcé dans le cadre de tout concours, de le publier ou de le reproduire sans devoir pour autant en rémunérer l'auteur.

Deuxième section — Admissibilité des concurrents

1. Le concours est ouvert à tous les élèves de moins de 19 ans en date du 1er octobre de l'année du concours Optimiste en cours (1er octobre au 30 septembre). Les concurrents doivent être scolarisés aux États-Unis, au Canada ou dans les Antilles. Aucun âge minimum.
2. Un concurrent n'est admissible ou ne peut participer qu'à un seul Concours d'art oratoire Optimiste durant une même année (du 1er octobre au 30 septembre). Tout élève qui a déjà gagné une bourse d'études dans le cadre d'un Concours d'art oratoire de district n'est admissible à aucune autre compétition du Concours d'art oratoire.
3. Chaque concurrent rédige son propre discours. Cependant, le concurrent peut bénéficier de conseils pour la préparation de son exposé et peut faire des changements mineurs ou y apporter des améliorations en tout temps.
4. Avant de pouvoir participer, tous les concurrents, à quelque échelon que ce soit, doivent fournir une preuve de leur âge. Les clubs Optimistes pourraient exiger un exemplaire de l'acte de naissance ou du passeport si une bourse d'études de club est offerte séparément d'Optimist International. Les gagnants au district doivent fournir un exemplaire de leur acte de naissance ou de leur passeport avec le formulaire d'inscription. Un exemplaire papier de l'exposé rédigé à l'ordinateur doit être fourni, avant ou après le discours.
5. Une copie papier du discours doit être fournie avant ou après la présentation orale.

Troisième section — Règlements du concours

1. Les concurrents doivent traiter du thème officiel.
2. L'essai peut être rédigé dans une autre langue que l'anglais si la langue utilisée est une langue officielle du pays dans lequel se trouve le club Optimiste parrain.
3. Tous les concurrents doivent commencer par annoncer le thème officiel dès la première phrase du discours. **Le chronométrage commence dès le premier mot prononcé.** Le chronométrateur inflige automatiquement une pénalité de 3 points si le concurrent omet d'annoncer le thème officiel.
4. Toute citation ou tout élément protégés par un droit d'auteur et utilisés au cours de la prestation doivent être identifiés verbalement, et inscrits sur l'exemplaire papier en précisant le nom de l'auteur. Le concurrent est entièrement responsable de l'utilisation des éléments cités et Optimist International décline toute responsabilité à ce propos. L'omission d'identifier les citations tirées de textes déjà publiés résultera en la disqualification du concurrent.
5. L'utilisation d'accessoires, d'uniforme ou de costumes particuliers ou l'utilisation de télésouffleur sont interdits. Tout manquement à ce règlement entraîne la disqualification. Si le concurrent le souhaite, il peut utiliser des notes et un lutrin.



Concours 2020-2021 d'art oratoire

6. Le temps imparti est d'un minimum de 4 minutes et d'un maximum de 5 minutes. Les concurrents dont la durée du discours est inférieure ou supérieure à la limite de temps n'en seront pas avisés, mais ils seront pénalisés d'un point par tranche de 15 secondes en dessous ou au-dessus de la limite prescrite. Cette pénalité est déterminée par le chronométrateur officiel.
7. Le chronométrage commence dès le premier mot prononcé. Le chronométrage prend fin une fois que le concurrent a terminé son discours.
8. Aucune référence ne doit être faite permettant d'identifier l'élève, les parents, l'école, la collectivité, le club Optimiste parrain ou le district. Cela entraîne une déduction de 5 points ou une fraction de ce nombre selon le degré d'identification.
9. Les concurrents ne peuvent être désignés par leur nom et le nom de leur club parrain ne peut être mentionné avant que le dernier discours ait été prononcé et que les membres du jury ainsi que le chronométrateur se soient retirés.
10. Toute contestation relative à la tenue de tout concours doit être déposée immédiatement après constatation de la situation. Les contestations logées après que le concurrent suivant ait été présenté ou, dans le cas du dernier concurrent, après que le jury se soit retiré pour délibération seront inconditionnellement rejetées.
11. Le président du comité du concours traitera toute contestation conformément aux règlements du concours. La décision du président du comité est définitive et aucun autre appel de plus haute instance ne sera entendu. Dans le cas des concours de club, c'est le président du comité du concours de club qui détient cette autorité. Dans le cas des concours de zone et de district, c'est le président du comité du Concours d'art oratoire de district qui la détient. Le président du comité du concours de zone a l'autorité à traiter les contestations qui peuvent avoir lieu durant le concours de zone et le président du comité du concours de district a le pouvoir de trancher de façon définitive.

Quatrième section — *Pointage*

Le pointage dans tous les concours de club, de zone, ou de district doit se conformer aux critères suivants.

1. Prestance – apparence et personnalité : 10 points
2. Contenu du discours - fidélité au thème, logique, contenu, couleur : 40 points
3. Prestance et présentation - timbre de voix, volume, prononciation, gestuelle, contact visuel, sincérité, intensité : 35 points
4. Qualité globale du discours – réaction suscitée, impressions laissés, attitude et effet produit : 15 points

Cinquième section — *Pénalités*

1. Omission d'annoncer le thème officiel - 3 points
2. Omission d'identifier le matériel non original – jusqu'à 10 points
3. Utilisation d'accessoires, etc. – 10 points
4. Pénalités relatives au temps – 1 point pour chaque tranche de 15 secondes au-dessus ou en dessous des limites officielles
5. Révélation d'identité – disqualification
6. Incapacité de terminer le discours – disqualification
7. Recours à un souffleur - disqualification



Concours 2020-2021 d'art oratoire

Sixième section — Prix

1. À l'échelon du club- médaillon
2. À l'échelon de la zone - plaque
3. À l'échelon de la région - plaque
4. À l'échelon du district - plaque et bourse d'études
 - A. Chaque lauréat du concours de district recevra une bourse pour des études dans un établissement d'enseignement collégial, universitaire ou de formation professionnelle. Trois gagnants seront accordés des bourses d'études de 2 500 \$, de 1 500 \$ et de 1 000 \$ respectivement pour la première, la deuxième ou la troisième place.
 - B. Toutes les bourses d'études seront versées à l'établissement d'enseignement choisi par le récipiendaire, sous réserve de l'approbation d'Optimist International.
 - C. Toutes les bourses d'études seront administrées par Optimist International.
 - D. Les gagnants d'une bourse d'études d'Optimist International doivent la réclamer avant l'âge de 25 ans.

5. Championnat mondial d'art oratoire d'Optimist International – Plaque et bourse d'études

Chaque gagnant à l'échelon régional recevra une bourse d'études pour des études dans un établissement d'enseignement collégial, universitaire ou de formation professionnelle. Il y aura un gagnant à l'échelon régional qui obtiendra une bourse d'études de 5 000 \$. Tous les gagnants à l'échelon régional pourront participer au championnat mondial qui se tiendra à la *Saint Louis University* à Saint-Louis au Missouri et des bourses d'études de 15 000 \$, de 10 000 \$ et de 5 000 \$ seront accordées respectivement à la première, la deuxième et la troisième place.

Pour obtenir de plus amples renseignements, contactez :

Personne-ressource : _____

Adresse de la personne-ressource : _____

Téléphone ou courriel de la personne-ressource: _____



Concours 2020-2021 d'art oratoire



FICHE DE PRÉSENCE DES VISITEURS

Nom :

Adresse :

Ville, province, code postal :

Téléphone :

Courriel :

Nom :

Adresse :

Ville, province, code postal :

Téléphone :

Courriel :

Nom :

Adresse :

Ville, province, code postal :

Téléphone :

Courriel :

Nom :

Adresse :

Ville, province, code postal :

Téléphone :

Courriel :

Nom :

Adresse :

Ville, province, code postal :

Téléphone :

Courriel :

Nom :

Adresse :

Ville, province, code postal :

Téléphone :

Courriel :



Concours 2020-2021 d'art oratoire



FEUILLE DE TRAVAIL DU CONCOURS DE CLUB

Ordre d'entrée en scène	Nom du concurrent	Inscription au concours	Acte de naissance ou passeport	Classement

Directives :

1. Vérifier les formulaires d'inscription et les exemplaires des actes de naissance ou passeports soumis par les concurrents. Toute la documentation requise doit être soumise avant le début du concours. Assurez-vous que chaque concurrent ait une copie papier de son discours.
2. Lorsque tous les concurrents sont présents, leur demander de tirer au sort un billet d'ordre d'entrée en scène et de noter cette information sur le tableau ci-dessus. (Concurrent A, Concurrente B, etc.)
3. Une fois les résultats officiels du concours confirmés, les inscrire sur la présente feuille de travail en notant « premier, deuxième et ainsi de suite » dans la colonne appropriée. Présenter, en premier, le détenteur de la troisième place, celui qui détient la deuxième place, et finir avec le grand gagnant. La présente feuille de travail devrait faire partie des dossiers de club. Vous ne devez pas la joindre aux documents devant être expédiés au prochain échelon de concours.



Concours 2020-2021 d'art oratoire

DIRECTIVES AU JURY

L'attribution des points s'effectue selon quatre catégories de critères d'évaluation. L'objectif général de chaque catégorie est le suivant :

Pointage

Prestance : 10 points (Apparence et personnalité)

Contenu du discours : 40 points (fidélité au thème, logique, contenu, couleur)

Dans cette catégorie, seuls le contenu et son organisation, tel que présenté par le concurrent, doivent faire l'objet de l'évaluation des jurés. Un juré doit tenir compte de l'importance de la fidélité au thème du discours, de l'introduction appropriée, du développement logique et cohérent du thème devant mener à une conclusion pertinente. Les figures de style, les comparaisons, les métaphores, le choix de mots colorés, les phrases descriptives dynamiques sont également des critères importants.

Élocution et présentation : 35 points (voix, prononciation, articulation, gestuelle, intensité)

L'élocution et la présentation doivent être évaluées selon plusieurs critères. La qualité de la voix doit être évaluée en fonction de la tonalité, du ton et de la puissance. Le débit ne doit pas être ponctué d'hésitation ou d'arrêt. L'articulation et la prononciation sont très importantes. La gestuelle doit être évaluée en fonction de la fréquence, de la nature et de l'efficacité. Le désir de persuasion doit être évident et l'intensité doit être placée au bon endroit et être dynamique.

Qualité globale : 15 points (attrait exercé, les impressions laissées, attitude, effet produit)

Dans cette catégorie, on doit évaluer l'impression globale que laissent l'orateur et son discours. Dans la présente étape d'évaluation, on donne un pointage réel pour l'impression globale. Bien qu'on ne doive pas s'en servir, comme tel, c'est en évaluant cette catégorie en particulier qu'un juré en arrive à une conclusion, selon son propre avis, quant au classement des concurrents.

Explications des pénalités

- A. Utilisation d'accessoires, le port de costumes, etc. – L'utilisation d'accessoires, d'uniformes, de costumes particuliers entraîne une pénalité de 10 points. Si le concurrent le souhaite, il peut recourir à des notes et se servir d'un lutrin.
- B. Le **recours** à un télésouffleur est interdit. La pénalité est la disqualification.
- C. **Auto-identification** – Afin d'éviter tout préjudice et tout biais potentiel, aucune référence ne doit être faite permettant d'identifier le concurrent, les parents, l'école, la collectivité, le club Optimiste ou le district parrain. Cela entraîne une pénalité de 5 points ou une fraction de ce nombre selon le degré d'auto-identification.
- D. **Pénalités relatives au temps** – Le temps imparti est d'un minimum de 4 minutes et d'un maximum de 5 minutes. Les concurrents dont la durée du discours est inférieure ou supérieure à la limite de temps n'en seront pas avisés, mais ils seront pénalisés d'un point par tranche de 15 secondes ou en partie en dessous ou au-dessus de la limite. Ces pénalités sont déterminées par le chronométrateur. Le chronométrage commence dès le premier mot prononcé.
- E. **Omission d'annoncer le thème officiel dès la première phrase du discours** - Tous les concurrents doivent annoncer le thème officiel dès la première phrase du discours. Le chronométrateur doit infliger une pénalité de 3 points si le concurrent omet d'annoncer le thème officiel.
- F. **Incapacité de terminer le discours** - Chaque concurrent doit livrer son discours en entier. La pénalité est la disqualification.
- G. **Omission d'identifier le matériel non original** - Toute citation ou matériel protégé par un droit d'auteur, doit être identifiée verbalement. L'omission de le faire résultera en une pénalité allant jusqu'à 10 points.



Concours 2020-2021 d'art oratoire

Feuille de pointage des jurés

Lettre des participants

ORDRE D'ENTRÉE EN SCÈNE	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Critères d'évaluation										
Prestance – apparence et personnalité : 10 points										
Contenu du discours - fidélité au thème, logique, contenu, couleur : 40 points										
Prestance et présentation - timbre de voix, volume, prononciation, gestuelle, contact visuel, sincérité, intensité : 35 points										
Qualité globale du discours – réaction suscitée, impressions laissés, attitude et effet produit : 15 points										
<i>Total des points accordés par le juré</i>										
<i>Chaque juré doit imposer ces pénalités à un concurrent au moment où ils enfreignent les règlements.</i>										
Concurrent	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Utilisation d'accessoires et port de costumes : 10 points										
Auto-identification: jusqu'à 5 points										
<i>Pour le chronométreur : le chronométreur n'imposera les pénalités suivantes qu'après qu'un juge aura totalisé le pointage de chaque concurrent.</i>										
Pénalités relatives au temps – 1 point pour chaque tranche de 15 secondes au-dessus ou en-dessous des limites officielles.										
Omission d'annoncer le thème officiel dès la première phrase du discours : 3 points										
Recours à un souffleur - disqualification										
Incapacité de terminer le discours : disqualification										
Omission d'identifier verbalement du matériel non original : jusqu'à 10 points										
<i>Total des points de pénalité</i>										
<i>Pointage net (aucune égalité permise)</i>										
<i>Classement du concurrent</i>										

Signature du juré :

Date (jj/mm/aaaa) :



Concours 2020-2021 d'art oratoire



Feuille de pointage officielle du chronométrateur

Pour tous les concours de zone, de région et de district

Le chronométrateur officiel utilisera un chronomètre réglementaire ou un appareil équivalent qui sera fourni par le président de comité du concours.

Pénalités relatives au temps

Le temps imparti est d'un minimum de 4 minutes et d'un maximum de 5 minutes. Les concurrents dont la durée du discours est inférieure ou supérieure à la limite de temps n'en seront pas avisés, mais ils seront pénalisés d'un point par tranche de 15 secondes ou d'une fraction en dessous ou au-dessus de la limite. Ces pénalités sont déterminées par le chronométrateur officiel.

Le chronométrage commence immédiatement **dès le premier mot prononcé**. Le chronométrage prend fin une fois que le concurrent a terminé son discours.

Omission d'annoncer le thème officiel dès la première phrase du discours

Tous les concurrents doivent annoncer le thème officiel **dès la première phrase du discours**, à défaut de quoi trois (3) points de pénalité sont automatiquement imposés par le chronométrateur.

Omission d'identifier verbalement le matériel non original

Tout matériel non original doit être identifié verbalement et sur la copie papier du discours. En cas d'omission, le concurrent est disqualifié. L'exemplaire papier du discours sert à vérifier si le concurrent est fidèle à son texte. Le chronométrateur inflige la pénalité.

Ordre d'entrée en scène des concurrents	Temps minutes/sections	Points de pénalité pour durée inférieure ou supérieures	Omission d'annoncer le thème officiel au début du discours	Omission d'identifier verbalement le matériel non original	Total des points de pénalité

Signature _____ Date ____/____/____

Nom du chronométrateur



Concours 2020-2021 d'art oratoire

FORMULAIRE D'INSCRIPTION DE ZONE OU DE CLUB

Assurez-vous que vos concurrents sont admissibles au concours en remplissant tous les espaces vierges du présent formulaire d'inscription. Votre club doit remplir toutes les exigences incluant les signatures. Joindre un exemplaire de l'exposé et un exemplaire de l'acte de naissance ou du passeport, et expédier le tout au président du comité du prochain échelon de concours au moins deux semaines avant la date du concours

Nom du président du comité du concours d'art oratoire :

Nom du concurrent :

Adresse :

Ville, province, code postal :

Téléphone :

Courriel :

Date de naissance (jj/mm/aaaa) :

« En tant que concurrent, j'ai pris connaissance des règlements officiels du Concours d'art oratoire d'Optimist International, et j'en ai bien saisi le sens et la portée. J'accepte de satisfaire à toutes les exigences. J'ai moi-même préparé mon discours sur le thème officiel avec très peu de conseils donnés par d'autres, et j'ai clairement identifié les citations ou toute autre référence utilisée et j'en ai indiqué la source tant verbalement que par écrit. Il est entendu que toute omission ou violation des règlements entraînent automatiquement ma disqualification immédiate. »

Signature du concurrent

Date (jj/mm/aaaa) :

Déclaration à être signée par les présidents de comité de club, de zone et de région

« Nous soussignés, conformément aux règlements officiels du Concours d'art oratoire d'Optimist International, inscrivons ce concurrent au concours de club, de zone et de région. Nous comprenons que le présent formulaire, l'exposé et l'exemplaire de l'acte de naissance ou du passeport doivent être remis au président de comité du concours avant que ce concurrent participe au prochain échelon du concours. »

Nom et numéro de club Optimiste :

Nom et numéro de district :

Signature du président de club :

Signature du président de comité du concours :

Garder une copie et remettre au comité de district pour la prochaine étape du concurrent à ce concours